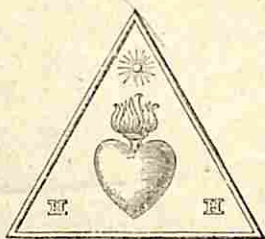


# LA LUMIÈRE



N° 208. — MAI 1898. — SOMMAIRE : Magnétisme, hypnotisme et suggestion (D<sup>r</sup> Lux). — Un mot de Kabbale (F. Chapelle). — La vision provoquée chez les aveugles (Marius Decrespe). *Revue Universelle* : La fin d'un cycle. — Production artificielle des nuages. — Les rayons S. — Tentative d'explication de la lévitation. — Polarité humaine. -- Les saveurs colorées. — El Jesuita Blanco. — Les saveurs colorées. — NÉCROLOGIE. — BIBLIOGRAPHIE : Solution du problème de la vie.

## MAGNÉTISME, HYPNOTISME ET SUGGESTION <sup>(1)</sup>

Notre but, en écrivant cet article, est de présenter à nos lecteurs, le plus succincte-

ment possible, l'état actuel d'une grave question qui divise d'autant plus profondément les hommes de science que tout annonce qu'une solution décisive est proche. Il est naturel que chacun défende avec énergie ce qu'il croit être la vérité, et même qu'il s'y cramponne aussi longtemps qu'il lui reste un argument valable à ses yeux. Malheureusement tous n'apportent pas dans la lutte la bonne foi et beaucoup, s'ils sent de bonne foi, y apportent une passion de sectaire. Nous nous efforcerons de traiter le sujet avec impartialité, tout en ne dissimulant pas nos sympathies pour le *magnétisme dit animal*, et qu'il vaudrait mieux, avec Gasc-Desfossés, appeler *vital*; car, si des faits prouvent la réalité de l'hypnotisme et de la suggestion, d'autres non moins importants prouvent l'existence et la prééminence du magnétisme.

On peut même dire que les faits, susceptibles d'être interprétés par l'hypothèse du magnétisme, ont existé de tout temps et

(1) *Ouvrages consultés et à consulter.* — BINET et FÉRÉ. *Le magnétisme animal* (Paris, 1887, in-8). — OCHOROWICZ. *De la suggestion mentale* (2<sup>e</sup> édit., Paris, 1889, pet. in-8). — ROUXEL. *Rapports du magnétisme et du spiritisme* (Paris, 1892, in-8). — A. de ROCHAS. *Etats supérieurs de l'hypnose* (Paris, 1895, in-8); *Etats profonds de l'hypnose* (3<sup>e</sup> édit., Paris, 1896, in-8); *L'Extériorisation de la sensibilité* (Paris, 1895, in-8). — DURAND (de Grôs). *Le merveilleux scientifique* (Paris, 1894, in-8). — GASC-DESFOSSÉS. *Magnétisme vital* (Paris, 1897, in-12). — P. RICHER et GILLES DE LA TOURETTE. Art. *Hypnotisme* du *Dict. encyclop. de sci. médicales* (4<sup>e</sup> sér., t. xv, 1889). — MILNE-BRAMWELL. *La valeur thérapeutique de l'hypnotisme et de la suggestion* (*Revue de l'hypnot.*, novemb. 1897). — BERNHEIM. *A propos de l'étude sur James Braid...* (*Revue de l'hypnot.*, nov. 1897). — HARTENBERG. *Il n'y a pas d'hypnotisme* (*Revue médicale*, 17 nov. 1897, p. 453). — SCHEIBLER. *Différence entre le magnétisme et l'hypnotisme* (*Zeit. schr. f. Spiritism.*, 10 juillet 1897, p. 219). — LIÉGEAIS. *Les suggestions hypnotiques criminelles* (*Revue de l'hypn.*, janv. et fév. 1898). — MOUTIN. *Le magnétisme animal et la science contemporaine* (*Chronique médicale*, 1897, p. 326) et *Le diagnostic de la suggestibilité* (Paris, 1896, in-8). — Les ouvrages sur le magnétisme animal et en particulier ceux de Bué.

dès la plus haute antiquité. En Egypte, par exemple, dans les cérémonies des temples consacrés à la divinité, ou aux divinités à l'époque du polythéisme, les prêtres guérissaient les malades par l'attouchement. « Kluge a déjà démontré, dit Nizet, que les gestes des hiérophantes égyptiens se rapportaient à la pratique du magnétisme, et l'on a des preuves graphiques et historiques de cette assertion dans les hiéroglyphes, où se rencontrent des figures humaines en des attitudes faciles à interpréter. Certains colosses égyptiens sont également remarquables à cet égard. »

Mais notre intention n'est pas de faire l'histoire du magnétisme à travers les siècles : le moyen âge fourmille d'histoires merveilleuses ; le xvii<sup>e</sup> et le xviii<sup>e</sup> siècles ont les leurs. Depuis de Puysegur et Mesmer, la question est entrée dans une voie scientifique, cela soit dit sans préjudice pour l'antique science magnétique égyptienne qui était certainement très avancée. Dans notre siècle, comme le dit si bien Boirac, le magnétisme a été une sorte d'Amérique qu'on a perdue et retrouvée alternativement tous les vingt ou trente ans : fait imputable uniquement aux hésitations perpétuelles de la science officielle : « Mesmer et ses premiers continuateurs, dit Boirac, attribuaient indistinctement au magnétisme, c'est-à-dire à l'influence inconnue rayonnée par l'organisme humain, et plus ou moins dirigée par la volonté ou la pensée, tous les phénomènes cataleptiques, somnambuliques, etc., qu'ils observaient ou produisaient au cours de leurs expériences : ils ignoraient ou du moins ne connaissaient pas suffisamment ces deux agents qui sont comme les frères cadets du magnétisme, l'un que Braid a découvert et étudié sous le nom d'*hypnotisme*, l'autre dont Faria, et après lui Grimes et Liébeault ont montré l'extraordinaire puissance sous les noms d'*imagination* et de *suggestion*. »

En d'autres termes, les phénomènes que nous avons en vue — du moins la plupart d'entre eux — peuvent être produits à peu près indifféremment par l'une ou par l'autre de trois causes distinctes, le magnétisme, l'hypnotisme, la suggestion ; c'est,

selon l'expression de Stuart Mill, un cas de « pluralité des causes », ou comme le dit Durand de Gros, ce sont des phénomènes *polyétiques*. C'est cette vérité, pourtant bien simple, que ne veulent reconnaître ni l'Ecole de la Salpêtrière, qui nie la suggestion au profit de l'hypnotisme, ni l'Ecole de Nancy, qui nie l'hypnotisme au profit de la suggestion ; mais elles se mettent vite d'accord pour s'écrier à l'unisson : « Le magnétisme animal n'existe pas. » Et cependant si Mesmer n'avait remis en honneur le magnétisme, s'il n'en avait fait un corps de doctrine — bien qu'enveloppé d'un peu trop de mystère — l'hypnotisme et la suggestion seraient peut-être encore à naître. La science officielle avait nié à l'origine les faits et la doctrine ; aujourd'hui elle est bien forcée d'accepter les faits, mais elle rejette la doctrine comme une hypothèse sans valeur.

\*  
\*  
\*

Qu'entend-on par hypnotisme ? Avant de le dire, voyons ce qu'est le braidisme, pris comme synonyme d'hypnotisme, bien à tort. Donc le braidisme, imaginé par Braid en 1843, consiste à provoquer chez un sujet un état physiologique anormal, par la fixation prolongée du regard sur un objet brillant. Cet état anormal peut se traduire spontanément, comme le dit Durand de Gros, par l'anesthésie et le sommeil, comme aussi par l'hyperesthésie et par tous les troubles de la sensibilité et de la motilité — autant de troubles qui sont alors de véritables accidents que l'opérateur ne sait ni prévoir, ni diriger, ni provoquer, ni faire cesser à son gré ; mais, le plus souvent, cet état singulier est purement latent et constitue une disposition psycho-physiologique spéciale, à la faveur de laquelle on peut agir sur toutes les fonctions individuellement et les modifier dans un sens voulu, et cela en agissant sur le moral du sujet, en lui faisant croire que la modification cherchée est déjà réalisée, en faisant de la suggestion en un mot, ou, comme dit Durand de Gros, de *idéoplastie* ; celle-ci est donc la seconde phase de l'opération, bien distincte de la première à laquelle le même savant a donné le nom d'*hypotaxie*.

Il est évident que Braid a fait de la suggestion sans le savoir, malgré l'indignation avec laquelle il a rejeté cette imputation, et dans d'autres cas lorsque, sans être vu du sujet, il lui faisait exécuter des mouvements à volonté, il a fait, toujours sans le savoir, de la *télépathie*, et cette dernière pratique rentre en plein dans le magnétisme animal ou mesmérisme. Braid, accusé d'être un plagiaire de Faria et de Bertrand, s'en défendait en disant que le moyen de ceux-ci était d'ordre mental, tandis que le sien était d'ordre purement physique et consistait à fatiguer les yeux, et par la fatigue des yeux à amener celle du cerveau, et produire ainsi le « sommeil nerveux ». Mais ce sommeil nerveux une fois produit, pour obtenir les phénomènes ordinaires de l'hypnotisme, une nouvelle intervention de l'opérateur est nécessaire ; il faut la chiquenaude déterminante. « Eh bien, ce coup de pouce final se trouve être invariablement une manœuvre magnétique ou un acte suggestif. » (Durand de Gros). Braid lui-même dit : « Quand l'état de somnolence a été provoqué de la manière indiquée..., il faut *varier les manipulations* selon l'objet particulier que nous avons en vue. » Braid a donc fait, sans le savoir, du magnétisme, de la télépathie, et, mieux encore, il a fait « parler *facilement et correctement* CINQ LANGUES » à « deux jeunes servantes, fortes et en bonne santé », qu'il venait d'hypnotiser pour la première fois — donc il a fait du spiritisme expérimental, et du meilleur !

Mais, avant d'aller plus loin, efforçons-nous de nous bien rendre compte de ce qu'est l'état *braidique*. La théorie de Braid est, comme nous l'avons vu, celle de la fatigue oculaire et cérébrale, à laquelle il ajouta le ralentissement de la circulation du sang par la fixité de l'attention. Disons tout de suite que la circulation du sang est tantôt ralentie, tantôt accélérée ; donc l'assertion de Braid, à cet égard, est dénuée de fondement ; nous verrons plus loin qu'il en est de même de sa théorie de la fatigue. Une propriété essentielle de l'état *braidique*, et qui longtemps échappa à Braid, mais qu'il reconnut par la suite, et non de sa seule initiative probablement, c'est, comme

dit Durand de Gros, cette disposition si étonnamment merveilleuse qui rend le sujet *idéoplastique*, c'est-à-dire modifiable, ou pour mieux dire *arbitrairement façorable*, dans le fonctionnement de tous ses organes et l'exercice de toutes ses facultés, *au moyen d'idées qu'on lui suggère.* » Braid n'a, d'ailleurs, jamais compris toute la portée de cette propriété de l'état *braidique* ; il s'est borné à dire que la condition hypnotique — le mot *hypnotisme* est de lui — est un état de concentration, de monodéisme, tous les phénomènes dépendant des idées dominantes produites dans l'esprit du sujet.

Mais, se demandera-t-on, que se passe-t-il dans le cerveau ? Durand de Gros s'est efforcé d'élucider ce point. Suivant cet auteur, l'exercice de la pensée est nécessaire à la diffusion régulière de la force nerveuse dans les nerfs de la sensibilité ; or, lorsque l'activité mentale, l'attention, se concentre exclusivement sur une sensation simple, homogène et continue, telle que la vision prolongée d'un point très circonscrit, il en résulte une sorte d'*inertie de la pensée*. Alors la force nerveuse, incessamment produite par les cellules cérébrales, n'étant plus consommée par la pensée, s'accumule dans le cerveau, en produisant une « pléthore cérébrale nerveuse ». Durand de Gros a donné le nom d'*état hypotaxique* à cette sorte de congestion nerveuse. Donc on peut, par une impression particulière de la vue, de l'ouïe, du toucher, du sens musculaire, de l'olfaction, etc., — pourvu qu'il s'agisse d'une sensation simple, homogène et continue, — affecter, exciter tel point du cerveau et accumuler sur ce point toute la force nerveuse disponible ; une impression mentale peut amener le même résultat qu'une impression sensorielle ; elle réveille l'activité propre de telle partie du cerveau et produit toutes sortes d'effets : c'est ce que Durand de Gros a, comme nous l'avons vu, appelé l'*idéoplastie*. Toute suggestion faite dans l'état hypnotique, pour avoir son effet, n'a en quelque sorte qu'à puiser dans la réserve surabondante de force nerveuse, ainsi accumulée, et de là la possibilité d'agir sur telle faculté de l'âme ou telle fonction

de l'économie.

La théorie de Liébeault se rapproche par quelques côtés de la précédente. D'après le savant de Nancy, l'afflux de l'attention vers les appareils sensoriels augmente leur pouvoir de perception ; son accumulation sur les « empreintes sensorielles » exalte la mémoire, etc. L'oubli au réveil, après l'hypnose profonde, est dû à ce que toute la force nerveuse accumulée au cerveau pendant le sommeil se diffuse de nouveau dans tout l'organisme, au moment du réveil ; c'est ce qui explique l'impossibilité dans laquelle se trouve le sujet, dont la force nerveuse diminue au cerveau, de ressaisir dans sa mémoire ce dont il avait conscience avant le réveil. Nous verrons plus loin que quelques idées de Beaunis se rapprochent également de celles de Durand de Gros.

Binet et Féré, Ch. Richet, entre autres, ont reconnu l'exactitude des faits sur lesquels se base la théorie de Durand de Gros, c'est-à-dire l'effet hypnotique d'une action continue et monotone limitée à un seul sens, mais ils n'ont pas accepté sa théorie. Suivant la doctrine de la Salpêtrière, à laquelle se rattachent ces auteurs, ce n'est pas un congestionnement du cerveau qui est obtenu par le mécanisme indiqué, mais une sorte de saignée nerveuse de l'encéphale, qui se vide de l'agent nerveux, levier de son activité. Le résultat de cette perte de force nerveuse est une *inhibition*, d'où cette autre formule de l'École de la Salpêtrière : La base de l'hypnotisme, c'est l'inhibition. Mais qui dit inhibition dit *dynamogénie*, selon les théories de Brown-Séquard. Voici, d'ailleurs, comment s'exprime à cet égard cet illustre physiologiste : « L'acte initial, à l'aide duquel un individu est jeté dans l'hypnotisme n'est qu'une irritation périphérique (d'un des sens ou de la peau) ou centrale (par influence d'une idée ou d'une émotion), qui produit une diminution ou une augmentation de puissance dans certains points de l'encéphale, de la moëlle épinière ou d'autres parties ; et le braïdisme ou l'hypnotisme n'est rien autre chose que l'état très complexe de perte ou d'augmentation d'énergie dans lequel le système nerveux et d'autres organes sont jetés sous l'influence

de l'irritation première périphérique ou centrale. Essentiellement donc l'hypnotisme n'est qu'un effet et un ensemble d'actes d'inhibition et de dynamogénie ». Cette théorie est valable, d'après les hypnotistes de Paris, que l'état hypnotique soit produit par l'impression continue et monotone exercée sur un sens donné, ou par les procédés de surprise, non encore mentionnés par nous, et qui sont, par exemple, une lumière très vive produite subitement devant les yeux du sujet, un bruit vibrant et intense comme celui obtenu en frappant sur un tamtam ou un gong, ou un subit coup de sifflet, le procédé ou coup de Hansen qui consiste dans le renversement brusque de la tête en arrière.

Il y a hypnotisme, disent nos neurologistes contemporains, chaque fois que certaines cellules du contrôle cérébral dorment. Nous croyons bien faire en reproduisant la théorie de J. Hughes Bennett, telle que vient de la donner Milne Bramwell au Congrès de neurologie de Bruxelles (1897), parce qu'elle précise bien la doctrine de la Salpêtrière sous sa forme la plus moderne :

Au point de vue physique, les phénomènes sont dus à des altérations de l'activité fonctionnelle des fibres nerveuses de la matière blanche des hémisphères cérébraux. Une portion de ces fibres serait paralysées par des *excitations* continues et monotones, tandis que l'action d'autres fibres subirait une exaltation correspondante. Ces changements produits dans les organes reliant les cellules, dissocieraient les fonctions des centres cérébraux. Exprimés en termes psychologiques, les effets seraient explicables par l'action des idées prédominantes, non soumises à l'*inhibition* ; d'autres idées, lesquelles normalement les auraient tenues en échec, étant abolies. Cet état psychique correspondrait à la suspension de l'influence de certaines parties du cerveau dont les fibres associationnelles ne fonctionneraient pas.

Quoiqu'il en soit de cette théorie et de celle donnée précédemment, de Durand de Gros, nous croyons que ni l'une ni l'autre ne rendent compte exactement de tous les phénomènes de l'hypnotisme ; il y a sans

doute du vrai dans les deux, mais la question ne pourra être résolue d'une manière satisfaisante que le jour où la part considérable qui revient au magnétisme, dans les phénomènes, aura été bien précisée.

\* \*

Ce n'est qu'en passant, en quelque sorte, que nous avons indiqué les principaux moyens, surtout physiques, susceptibles de provoquer l'hypnotisme. Ces moyens sont-ils aussi anodins qu'on se le figure généralement ? On a reproché à Faria d'obtenir le sommeil en effrayant le sujet, qui était recueilli, les yeux fermés, par le commandement brusque : « Dormez ! » Les hypnotiseurs de la Salpêtrière, qui traitent Faria de charlatan, emploient des moyens bien plus brusques et plus dangereux : coups de tamtam inattendus, jet de lumière électrique, explosion imprévue de fulmi-coton et autres commotions physiques ou morales. Voici ce que dit l'un d'eux, le D<sup>r</sup> P. Regnard : « Je dois, Messieurs, vous signaler un inconvénient de ce genre d'expériences. La catalepsie produite par un choc brusque peut se terminer par une attaque d'hystérie ; une fois même nous l'avons vue finir par une sorte de démente qui n'a pas duré moins de cinq jours et qui cessa spontanément ensuite. » Alors pourquoi employer ces procédés ? De son côté, le maître lui-même, Charcot, dit : « Nous répéterons que l'état léthargique est provoqué d'emblée par l'emploi de manœuvres en quelque sorte *violentes*... Qu'il succède à l'éclat cataleptique par l'occlusion des paupières, ou qu'il survienne par suite de la fixation du regard sur un objet quelconque..., le début en est subit, en quelque sorte *apoplectiforme*. Il est marqué le plus souvent par un bruit laryngé spécial et par la montée d'un peu d'écume aux lèvres. » Donc ces « manœuvres », dit Rouxel, sont plus propres à déterminer l'apoplexie que le somnambulisme. Mieux encore, le D<sup>r</sup> Brémaud croit utile, pour obtenir l'hypnose, de provoquer chez le sujet de la congestion encéphalique, et ce n'est qu'après l'avoir poussée à son plus haut degré d'intensité, qu'il lui fait fixer le point brillant !

Se figure-t-on l'état d'un cerveau ainsi

malmené ? Quelques néohypnotistes ont trouvé mieux encore : moyens de douceur, moyens brusques, tout cela est vieux jeu. En véritables opérateurs fin de siècle, ils y substituent les narcotiques et les anesthésiques qui procurent bien plus sûrement le sommeil. Ainsi, quelques neurologistes, cités par Scheibler, recommandent l'éther et le chloroforme, Schrenck-Notzing la jusquiame, l'aconit, le pavot, la laitue vireuse, la morelle, la stramoine, la ciguë, la belladone, etc., et par-dessus tout le chanvre indien (haschisch) et l'hydrate de chloral. La narcose ainsi produite équivaut à une anesthésie totale.

Scheibler nous apprend encore qu'aux yeux de Schrenck-Notzing, le haschisch est complètement inoffensif. Qu'on en juge ! Voici les alternatives qui peuvent se présenter : 1° Si l'organisme a été habitué au poison, la suppression brusque de celui-ci peut devenir très préjudiciable à la santé ; 2° Le malade peut perdre la raison ; les exemples en sont nombreux ; 3° L'hypnotiseur peut se faire du mal à lui-même, c'est-à-dire transférer sur son propre organisme l'action ci-dessus indiquée du poison, si frappé du danger qu'il fait courir au sujet, il s'efforce d'en polariser les effets par des passes ; encore le sujet n'en retirera-t-il aucun bénéfice, l'effet stupéfiant du poison s'exercera fatalement sur lui. La suggestion que l'hypnotiseur pourra faire dans le sommeil du sujet produira-t-elle un meilleur effet ? Certes non ; on sait que tout sujet placé dans l'hypnose au premier degré, ou revenant à la conscience, se distingue par un esprit de contradiction décidé, en raison même de l'irritation nerveuse produite par le poison, et dans l'hypnose profonde le malade n'entend plus la suggestion, parce qu'il a tous ses nerfs sensoriels paralysés. Le brigand de grand chemin, qui assomme un voyageur dans une forêt de Bondy quelconque, est donc un hypnotiseur au même titre, car l'assommé se laisse voler sans résistance.

Qu'est l'hypnotisme pour l'Ecole de la Salpêtrière ? L'ensemble des phénomènes qui se rattachent au sommeil provoqué chez les *névropathes* ; chez ceux-ci seulement peu-

vent se produire les modifications nerveuses ou cérébrales susceptibles de déterminer l'hypnose ; enfin, d'après Charcot, celle-ci n'est possible que chez les hystériques, quelle que soit la forme de leur diathèse. Les trois stades successifs principaux décrits sont la catalepsie, la léthargie et le somnambulisme, mais cet ordre est loin d'être rigoureux ; chacun des trois états peut se produire primitivement ou secondairement. 1<sup>o</sup> *Catalepsie*. Se produit primitivement par une surprise, une lumière subite frappant la rétine, la fixation d'un objet brillant, ou consécutivement à l'état léthargique lorsqu'on ouvre les yeux du sujet, jusqu'alors fermés, à la lumière. Le sujet en catalepsie reste immobile, les muscles souples et peut conserver longtemps les positions si incommodes qu'elles soient, qu'on lui fait prendre ; ses réflexes sont abolis, sa peau et ses muqueuses sont insensibles ; ses yeux restent grands ouverts sans expression. Mais la vie intellectuelle n'est pas abolie ; à cette période on peut déterminer chez le sujet des impulsions automatiques et des hallucinations.

2<sup>o</sup> *Léthargie*. Se produit primitivement par la fixation d'un objet brillant ou sous l'influence de la pression légère et continue des globes oculaires au travers des paupières abaissées, ou consécutivement à l'état cataleptique par la simple occlusion des paupières, ou à l'état somnambulique par la pression sur les yeux fermés. Cet état est caractérisé par une résolution musculaire complète, l'exagération des réflexes et l'aptitude des muscles à se contracter avec la plus grande facilité sous l'influence des excitations mécaniques les plus faibles (hyperexcitabilité neuro-musculaire). La contracture musculaire disparaît par la friction des muscles antagonistes. La vie intellectuelle est entièrement abolie.

3<sup>o</sup> *Somnambulisme*. Se produit primitivement sous l'influence d'une excitation sensorielle faible, répétée et monotone, ou consécutivement à l'un des deux autres états par la pression ou la friction sur le vertex. Le sujet se trouve dans un état de résolution musculaire moins complet que dans l'état précédent ; les yeux sont fermés ; la

sensibilité de la peau et des muqueuses est abolie ; il peut y avoir cependant hyperacuité sensorielle. C'est à l'état somnambulique que le sujet est le plus accessible aux suggestions. Si l'on souffle sur son visage, il se réveille immédiatement.

Nous ne pouvons entrer dans plus de détails ; bornons-nous à deux exemples : pendant la catalepsie, il suffit de donner aux membres du sujet une attitude correspondant à un acte quelconque (prière, colère, etc.), pour qu'aussitôt son visage change d'expression et reflète les sentiments que cette attitude suggère ; on peut même faire naître une expression différente sur chaque moitié du visage en donnant à chaque main une attitude différente. On peut suggérer au sujet des hallucinations pendant la période de catalepsie et surtout dans celle du somnambulisme ; dans ce dernier cas, on use de la suggestion verbale simplement ; par exemple, le sujet présentera les symptômes de l'ivresse après avoir bu un verre d'eau qu'on lui aura dit être du cognac, ou on provoquera une transformation de la personnalité en lui suggérant qu'il est une autre personne. Cette même suggestion peut provoquer des effets physiologiques susceptibles de devenir curatifs dans les maladies.

Tous ces effets peuvent être obtenus par le magnétisme sur des sujets parfaitement sains, comme nous le verrons plus loin. Les partisans de l'École parisienne ne veulent pas l'admettre, contre l'évidence même des faits, autrement ils ne prétendraient pas en faire l'apanage des seuls hystériques.

\*\*

A plusieurs reprises, nous nous sommes servi du mot *suggestion* pour désigner la cause de quelques-uns des phénomènes de l'hypnotisme. Mais il n'est pas possible d'en faire la cause unique de tous les phénomènes et de l'hypnose elle-même, comme le veut l'École de Nancy. Le *Rapport des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal en 1784* fait pour la première fois allusion à cette explication unilatérale. « Ce fluide que l'on dit circuler dans le corps et se communiquer d'individu à individu..., ce fluide n'existe pas... Il y a

lieu de croire que l'*imagination* est la principale des causes que l'on vient d'enseigner du magnétisme... L'imagination est cette puissance active et terrible qui opère les grands effets que l'on observe avec étonnement dans le grand traitement public. » Faria, en 1813, s'empara de cette doctrine et la développa, et fut suivi dans cette voie par Bertrand et Noizet, et récemment par l'École de Nancy, avec Liégeois, Liébeault, Bernheim, Beaunis, etc. Voici comment Gasc-Desfossés résume la question : « L'École de Nancy conteste absolument la doctrine des trois états : au lieu de voir, comme Charcot et Gilles de la Tourette, dans les divers phénomènes signalés les formes particulières d'une névrose spéciale, elle les considère comme des cas et des degrés différents d'un fait exclusivement mental, la *suggestion*, donnant ainsi à l'idée une fois formée une influence toute puissante sur l'organisme et le système nerveux. Toute idée acceptée par l'esprit tend à se transformer en acte. Par exemple, la catalepsie qui, pour l'école de Charcot, n'est qu'une des formes de l'hypnose envisagée comme une névrose, peut être obtenue, selon les expérimentateurs de Nancy, par une pure suggestion psychique : on imprime une attitude au sujet, et on lui affirme qu'il ne peut la changer ; il garde cette attitude, parce qu'il ne peut opposer à l'idée ainsi suggérée une idée antagoniste plus forte. On peut obtenir de même chez un sujet facilement hypnotisable des états très différents, anesthésie, paralysie, hallucinations, suggestions passionnelles. » Ce qu'exprime Nizet de la manière suivante : « C'est la suggestion, l'action de l'idée sur le corps, qui détermine tous ces phénomènes ; ces phénomènes ne sont pas d'ordre pathologique, mais d'ordre psychologique. L'hypnose... exagère, à la faveur d'une concentration psychique, spéciale, la *suggestibilité* que nous possédons tous à un certain degré. » En d'autres termes, le sujet exécute passivement, avec la plus grande docilité, les actes qu'on lui suggère par la parole, sous l'influence d'une tendance irrésistible à réaliser des images dès qu'elles sont formées dans sa représentation.

Bernheim, le plus célèbre défenseur de la doctrine, affirme qu'à tous les degrés de l'hypnose, le sujet garde sa conscience ; le coma hypnotique de Braid n'existe pas, et la suggestion réussit chez certains sujets à l'état de veille. Ce qu'on appelle hypnotisme n'est autre chose, selon lui, que la mise en activité d'une propriété physiologique du cerveau, la *suggestibilité*. Les rêves sont les auto-suggestions du sommeil physiologique. La suggestibilité, propriété normale du cerveau, est plus ou moins développée selon les sujets, de même que toute autre faculté psychique ; les phénomènes hypnotiques ne sont donc pas fonction d'un état particulier de l'organisme artificiellement créé, mais de cette suggestibilité qui est susceptible de devenir plus intense, si l'on réussit à suggérer aux sujets de dormir.

L'erreur des hypnotistes, affirme Hartenberg, vient donc de ce que dans le sommeil provoqué, la suggestibilité peut être exaltée ; mais cela n'arrive pas nécessairement. Puis d'autres états que le sommeil peuvent exalter la suggestibilité ; tels sont l'imitation, la fascination, la méditation, la distraction, la rêverie, les émotions vives, etc. La fascination, dit-il, n'a été employée par Braid que pour produire secondairement le sommeil et d'autres phénomènes. Mais la fascination n'est pas nécessaire pour produire le sommeil, pas plus que le sommeil n'est nécessaire pour suggérer des hallucinations. D'ailleurs, toujours selon cet auteur, beaucoup de sujets ne dorment pas en réalité ; c'est le *sommeil conventionnel* que le sujet présente souvent par complaisance ; d'autres croient dormir, c'est l'*illusion du sommeil*, comme l'appelle Bernheim. Quant aux sujets qui s'endorment réellement, leur sommeil ne se distingue en rien du sommeil naturel. Enfin, le sommeil provoqué est *toujours* incomplet, il est un état de *monodéisme* ; une partie de l'activité cérébrale persiste toujours.

La suggestibilité, dit Bernheim, n'a rien à voir avec l'hystérie, et l'hypnotisme n'existe pas plus que le magnétisme. Pour Hartenberg, il n'existe pas plus d'hypnotisme qu'il n'y a d'émotionisme, de motilisme, etc. Retenons provisoirement de toute cette

argumentation que les phénomènes hypnotiques ne ressortissent pas nécessairement à une névrose, à l'hystérie ; nous donnerons dans la deuxième partie de ce travail l'explication véritable des phénomènes de suggestion.

« Ces deux doctrines extrêmes, dit Gasc-Desfossés, ont, selon nous, le même tort : elles déclarent, chacune de leur côté, que leur explication est la seule vraie. Or, les trois états de la Salpêtrière, léthargie, catalepsie, somnambulisme, qui peuvent se rencontrer sous la forme spontanée, peuvent aussi être produits artificiellement, aussi bien par l'hypnotisme que par la suggestion », et ajoutons, avec cet auteur, le magnétisme vital. Mais, avant de passer à cette troisième cause des phénomènes, voyons comment les hypnotistes réfutent leurs adversaires de l'École de Nancy.

Nous ne pouvons mieux faire à cet égard que de suivre Milne Bramwell, dont nous résumerons l'argumentation : Le *monodéisme* n'explique pas tout, puisque plusieurs phénomènes très différents : rigidité musculaire, analgésie cutanée, hyperesthésie tactile, peuvent être évoqués simultanément chez le même sujet. Cela prouve déjà qu'on ne peut expliquer l'hypnose par la concentration de l'attention sur un point donné, comme le veut Bernheim. Les effets simultanés exigeraient une somme d'attention surnuméraire, impossible à obtenir, si toute l'attention est nécessaire pour la production d'un seul effet.

D'autre part, on peut objecter à la doctrine de Nancy « que le succès de la suggestion ne dépend pas de la suggestion même, mais des conditions inhérentes au sujet lui-même, telles que le désir et le pouvoir d'accepter et de mettre en action la suggestion. Ainsi on peut suggérer l'analgésie en termes identiques à trois sujets et obtenir des résultats différents chez chacun. La condition essentielle dans l'hypnose n'est pas la méthode employée, mais l'état spécial qui permet aux phénomènes de se manifester. La suggestion n'explique pas plus ces phénomènes que le coup de pistolet n'explique une course à rames ; tous deux ne sont que

des signaux, des points de départ, rien de plus. » (M.-Bramwell.)

Partant de l'idée théorique que c'est l'inhibition d'une partie des cellules de contrôle du cerveau qui est nécessaire pour la production de l'hypnotisme, Bérillon montre à son tour que si la suggestion peut, dans certains cas, déterminer cette inhibition, d'autres causes, multiples, peuvent également la provoquer. Nous laisserons là cette discussion pour examiner un point controversé, celui relatif à la suggestion criminelle. Ici aussi, les avis sont très partagés. Braid pensait avoir prouvé que personne ne peut être affecté par l'hypnotisme, sinon de son propre gré. Ses sujets étaient dociles, mais refusaient toute suggestion criminelle. Bernheim et d'autres membres de l'École de Nancy tiennent, au contraire, la volonté du sujet pour affaiblie ou détruite, et le considèrent comme un simple automate (M.-Bramwell). « Au commencement, dit M.-Bramwell, je croyais que l'hypnotisé était entièrement à la merci de l'opérateur ; mais je découvris bientôt que des malades qui avaient été profondément somnambulisés et avaient subi sans douleur des opérations chirurgicales, refusaient quelquefois de se rendre à des suggestions, même indemnes de toute tendance immorale... Le soi-disant automatisme est basé surtout, sinon exclusivement, sur des crimes de laboratoire. Bernheim et Liégeois prétendent que le sujet croit que le crime est réel, parce qu'étant hypnotisé, il est incapable de distinguer entre le vrai et le faux. Delboeuf affirmait qu'il est assez conscient pour savoir ce qu'il fait. Mais ni les uns, ni les autres, ne semblent avoir demandé au sujet lui-même ce qu'il pensait de la chose. J'ai questionné plusieurs hypnotisés dans le somnambulisme complet, plusieurs très intelligents et capables de s'observer eux-mêmes exactement et je les ai tous trouvés en possession d'une connaissance de leur état mental et du monde extérieur, aussi claire qu'à l'état de veille... Il est à espérer que dans l'avenir on parlera moins de l'état mental « automatique », et que les crimes du soi-disant laboratoire ne seront plus cités à l'appui de cette thèse sans que le sujet ait été ques-



tionné dans l'hypnose pour découvrir la réalité.

« Selon Delbœuf, la conscience secondaire qui existe dans l'hypnose, et qui est capable de modifier les organes et les fonctions, non soumis au contrôle de la volition, est l'analogue de celle des animaux inférieurs. Malgré l'insuffisance de cette explication, quant à l'origine de cette faculté, la conception de l'hypnose qu'elle implique est plus correcte que la théorie automatique du sujet. »

Bernheim s'élève contre l'accusation d'automatisme de M.-Bramwell; il n'a jamais considéré le sujet hypnotisé comme un cadavre inerte ou comme un automate; un cerveau hypnotisé n'est pas un cerveau dans lequel on peut mettre ce qu'on veut; il affirme n'avoir jamais dit que tous les crimes de laboratoire peuvent être assimilés à des crimes réels, ni que tous les hypnotisés deviennent fatalement et automatiquement criminels par suggestion; il s'est borné à dire *qu'il y a des crimes par suggestion, que certains sujets* peuvent être amenés au crime; cela dépend des conditions dans lesquelles est faite la suggestion.

Bernheim est-il dans le vrai en ce qui concerne la possibilité des crimes provoqués par la suggestion? Liébeault a évalué à 4 ou 5 p. 100 les somnambules à qui l'on peut faire commettre des crimes dans ces conditions. Delbœuf pensait que pour se trouver dans ce cas, il fallait déjà être capable de commettre un crime et que les rêves pouvaient renseigner à cet égard. Il fit, auprès d'un grand nombre de personnes, une enquête qui donna un résultat négatif. Or, voici ce que dit Liégeois: « J'ai consulté M. Liébeault, et il m'a dit avoir rêvé plusieurs fois qu'il commettait un meurtre; un jour même, il fit en rêve un repas composé de chair humaine! Et pour qui connaît mon savant et illustre ami, ce serait peut-être s'avancer beaucoup que de dire qu'il ne rêvait que de choses qu'il eût été plus ou moins disposé à exécuter à l'état de veille! » Delbœuf s'est, il est vrai, mis en contradiction avec lui-même, dans le passage suivant de son livre sur *Le sommeil et les rêves* (Paris, 1885): « Chaque jour, nous sommes,

pour ainsi dire, ravis à nous-mêmes par un génie fantastique, bizarre et capricieux, qui se fait un malin plaisir de confondre les contraires, le bien et le mal, le vice et la vertu. A certaines heures de la journée, le plus juste des hommes commettra sans remords les plus abominables forfaits; il deviendra voleur, assassin, incestueux, parjure; la jeune et chaste épouse se livrera aux actes les plus indécents, la nonne pudibonde laissera tomber de ses lèvres d'immondes paroles; emporté par la passion ou la fantaisie, le pieux lévite ne reculera devant aucun sacrilège! »

Liégeois raconte longuement l'histoire de N., jeune employé de commerce, qui, en 1886, reçut de Liébeault, en présence du D<sup>r</sup> X., l'injonction de voler le lendemain à 11 heures du matin, chez M. F., deux statuettes, mais de se repentir le surlendemain et de les rapporter à son propriétaire. Malheureusement le D<sup>r</sup> X. ajouta d'un ton énergique: « Et vous volerez! Entendez-vous! Vous volerez! » Les statuettes furent volées et rendues. Mais le D<sup>r</sup> X. avait fait de lui un voleur, et, ce qui aggrave le cas, c'est que peu après le D<sup>r</sup> X. ayant rencontré N., l'entraîna dans un café, et là le mit en somnambulisme et lui suggéra de voler montres, portes-monnaie, gants, etc., et de plus un pardessus suspendu au mur. N. se mit donc à voler et à revendre les objets volés et tint un journal de ses vols. Il fut pris et condamné, malgré l'intervention de Liégeois, à deux mois de prison. Ce qui prouve, du moins, qu'un délit caractérisé peut être suggéré, sinon un crime.

Plus loin, nous reviendrons sur cette question des crimes suggérés. Mais disons tout de suite que les hypnotiseurs sont dans le vrai en disant qu'un sujet en somnambulisme n'acceptera jamais de suggestion immorale ou criminelle, s'il est moral et incapable de commettre un crime à l'état de veille; nous dirons pourquoi! Mais l'on verra aussi que la question est plus complexe et plus sérieuse qu'on ne le croit généralement, car il y a des crimes qui ne tombent pas sous le coup de la loi et contre lesquels le code est impuissant.

(La fin prochainement)

D<sup>r</sup> LUX.

## UN MOT DE KABBALE

LES NOMBRES IMPAIRS PLAISENT AUX DIEUX

(Numero deus impare gaudet)

Cet axiome de cabale numérique, qui exprime la préférence accordée par les Dieux aux nombres impairs, à l'encontre des nombres pairs, a certainement une raison d'être, et une raison sérieuse, comme on doit l'attendre des savants anciens, inventeurs de la cabale, dont le gros bon sens valait bien le nôtre.

La raison d'être, je crois l'avoir trouvée, d'abord dans la propriété particulière aux nombres impairs de servir, au moyen d'une simple addition, à la formation des nombres carrés. Une pareille propriété, connue et même enseignée depuis longtemps, manquant aux nombres pairs, aurait pu déjà, à elle seule, justifier les préférences divines

pour les nombres impairs. Mais il y a plus. Les nombres impairs jouissent encore d'une autre propriété, non moins curieuse et intéressante, que les anciens ont dû connaître, mais dont le souvenir s'est perdu, sans doute, à travers les âges, avec la chute des civilisations; c'est la propriété de servir aussi à la formation des cubes, au moyen d'une addition aussi simple que la précédente, propriété dont les nombres pairs sont complètement privés.

Voici, d'ailleurs, un tableau synoptique donnant d'une manière très claire la façon d'opérer pour obtenir de la suite des nombres impairs la suite des nombres carrés et des nombres cubiques :

$$\begin{array}{l}
 1^3 \dots\dots\dots = 1 = 1^2 \\
 2^3 = 8 = 3 + 5 \dots\dots\dots = \left\{ \begin{array}{l} 3.. 1 + 3 = 4, \text{ ou } 2^2 \\ 5.. 4 + 5 = 9, \text{ ou } 3^2 \end{array} \right. \\
 3^3 = 27 = 7 + 9 + 11 \dots\dots\dots = \left\{ \begin{array}{l} 7.. 9 + 7 = 16, \text{ ou } 4^2 \\ 9.. 16 + 9 = 25, \text{ ou } 5^2 \\ 11.. 25 + 11 = 36, \text{ ou } 6^2 \end{array} \right. \\
 4^3 = 64 = 13 + 15 + 17 + 19 = \left\{ \begin{array}{l} 13.. 36 + 13 = 49, \text{ ou } 7^2 \\ 15.. 49 + 15 = 64, \text{ ou } 8^2 \\ 17.. 64 + 17 = 81, \text{ ou } 9^2 \\ 19.. 81 + 19 = 100, \text{ ou } 10^2 \end{array} \right.
 \end{array}$$

Comme on le voit ci-dessus, pour former les cubes, il suffit de partager la série des nombres impairs, en séries successives de 1, 2, 3, 4, nombres impairs successifs, c'est-à-dire en formant, d'abord, une série de 1 nombre, puis, une série de 2 nombres, puis une série de 3 nombres, et ainsi de suite, en augmentant chaque série d'une unité de nombre. N'est-il pas vrai que cette double propriété des nombres impairs paraît bien suffisante pour expliquer ou justifier les préférences divines reconnues aux nombres impairs ?

Ainsi s'explique, d'ailleurs, non seulement l'importance attribuée, en général, à tous les nombres impairs, mais encore l'importance particulière et fatidique dont parle Montucla, dans son *Histoire des Mathématiques*, où il cite le nombre 357 comme la formule d'un serment terrible. Le nombre 357 est, en effet, formé des 3 nombres impairs occupant le centre de la ligne entière des chiffres impairs 1, 3, 5, 7, 9, et, de plus, il jouit de propriétés bizarres qu'il sera plus facile de faire ressortir, en plaçant en regard le nombre pair 468, qui est pour